

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

Guérande magazine

**LE TENNIS
À GUÉRANDE :
DU SIMPLE
AU DOUBLE**

dossier

N°64 • HIVER 2017

www.ville-guerande.fr

trop



= FACILE =



DE BOUGER



DANS GUÉRANDE



AVEC

TY' GWEN



LA LIGNE 10

PRATIQUE
ÉCONOMIQUE
RAPIDE

HORAIRES ET INFOS SUR
lilapresquile.fr

Lila
Presqu'île



Ville de
Guérande

www.ville-guerande.fr



Chères Guérandaises, chers Guérandais

2016 s'est terminée dans la magie de Noël avec de multiples animations qui ont su ravir petits et grands du 3 au 24 décembre. Vous avez été nombreux à venir assister à l'illumination du grand sapin de la place Saint-Aubin, admirer les animaux installés intramuros pour l'occasion ou encore rencontrer les Minions et le Père Noël. Je tiens à remercier toutes les associations qui ont apporté leur concours à l'organisation de ces trois semaines d'enchantement. Guérande regorge de ressources associatives. Cela a de nouveau été démontré en ce mois décembre. Bravo à tous !

Dorénavant, place à 2017 ! Je profite de cet éditto pour souhaiter à tous les lecteurs de *Guérande Magazine* et plus largement à toutes les Guérandaises et tous les Guérandais, une belle et heureuse nouvelle année. Qu'elle vous apporte de la sérénité, de la joie et tout simplement du bonheur, à vous ainsi qu'à vos proches.

Le dossier de ce premier numéro de *Guérande Magazine* de l'année est consacré à la politique ambitieuse et raisonnée que nous mettons en place au sujet des infrastructures sportives du territoire. Ambitieuse car 2017 verra la réalisation d'un projet important, celui de la couverture des deux terrains de tennis extérieurs de Bréhadour et par conséquent de l'extension du complexe. Pour cette année il s'agira aussi de poursuivre la réfection progressive de tous les autres sites sportifs de la commune.

Raisonnée car ces investissements prennent en compte les contraintes budgétaires qui pèsent sur les finances de la Ville. Les décisions prises ont été mesurées et discutées notamment lors des réunions de la commission Sports. Nous souhaitons offrir les meilleurs équipements possibles aux nombreux licenciés sportifs de notre territoire dans une logique de gestion rationnelle.

Mais nous n'oublions pas pour autant celles et ceux qui aiment courir ou tout simplement flâner dans notre beau centre-ville. Bientôt, ces balades ne seront que plus agréables en soirée. En effet, nous continuons de déployer le « Plan Lumière ». Les remparts seront prochainement mis en valeur, ce qui permettra de profiter pleinement de la promenade qui les longe, ou encore des ruelles et rues de l'intramuros. Tout sera prêt pour la 17^e Fête médiévale, samedi 20 et dimanche 21 mai. Découvrez en avant-première le thème de cette nouvelle édition dans ce numéro de *Guérande Magazine*.

Bonne lecture et, à nouveau, je vous souhaite une belle et heureuse année 2017 !

Stéphanie PHAN THANH
Maire de Guérande

Bien à vous

éditto sommaire

P 3
éditto

P 4/5
actualités

P 6/7/8
dossier

- Le tennis à Guérande : du simple au double
- 2016, une année consacrée à la réfection
- Pas uniquement le tennis en 2017 !

P 9/10/11
vivre à Guérande

Action culturelle

Une saison culturelle pour les plus jeunes

Médiathèque

La médiathèque, lieu de rencontres littéraires

Ville d'art et d'histoire

- Hommage à Madeleine Gougeon
- Jean-Luc Lerebourg part écrire une nouvelle page...
- Les Ateliers cirque en spectacle à la résidence Fleur de Sel

Maison de la Famille

- On communique aussi avec les mains aux Castellous
- La prévention et l'accompagnement des jeunes, un autre axe du Projet Educatif de Territoire

P 12/13
Une ville en mouvement

Environnement

Guérande dit non aux néonicotinoïdes !

Travaux

Une campagne d'élagage : de la taille au paillage

Urbanisme

- Le Plan Local d'Urbanisme finalisé entre en phase de consultation
- Les deux outils pour le patrimoine guérandais sont en bonne voie ...

P 14/15
tribunes

P 16/17
informations pratiques

P 18/19
agenda

Directrice de la publication : Valérie Duvert

Rédacteur en chef : Benoît Audrain

Rédacteurs : Service Communication (Chloé Tribert) et les autres services municipaux

Maquette - impression : Second Regard - 02 40 11 63 78

Photos : Ville de Guérande - Guérande avec vous - Guérande Alternance

Vivons Guérande Écologique et Solidaire - Club Photo de Guérande - Tennis Club de Guérande
Jokolo - Sophie Descousis - Fotolia

Tirage : 9 170 exemplaires

Distribution : Toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais.

"Guérande magazine" est à votre disposition à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de La Madeleine, au CCAS, à la Police municipale, au centre culturel Athanor, au centre technique municipal et à l'office de tourisme.



Retrouvez toute l'info de votre ville sur
www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur  



Un Noël 2016 féerique

Du 3 au 23 décembre, petits et grands ont pu profiter des animations organisées par la municipalité et l'office de tourisme de Guérande, en partenariat avec les associations de commerçants. Pour la 2^e année consécutive, un sapin de 12 mètres trônait au milieu de la place Saint-Aubin. Son illumination samedi 3 décembre fût l'un des temps forts. Les animaux installés intramuros ont également connu un beau succès, tout comme les Minions qui ont presque volé la vedette au Père Noël. Retour en images !



Guérande fêtera le timbre au mois de mars

Le centre culturel Athanor accueille les passionnés et les curieux de la philatélie. Samedi 11 et dimanche 12 mars, participez à la Fête du timbre sur le thème de la danse. Le timbre est la visualisation du paiement du transport du courrier. Pendant ces deux jours, vous pourrez apprécier l'Histoire de ce « petit bout de papier » durant la 1^{ère} Guerre Mondiale grâce au travail du Musée de La Poste et aux Archives Départementales 44. Pour l'occasion, découvrez les sorties « Premier jour » d'un timbre et d'un bloc ; elles seront accompagnées d'un cachet spécifique « Guérande » ! Des expositions de souvenirs et de collections privées, des animations et même un championnat seront organisés pour garantir la réussite de ce week-end philatélique. Et oui, on peut concourir avec les timbres et le courrier ! Des collections seront jugées sur les critères définis dans les règlements. Amateurs, passionnés, à vos calendriers !

info+ Fête du timbre

Samedi 11
et dimanche 12 mars
Centre culturel Athanor



La Fête médiévale revient en mai

La 17^e Fête médiévale se déroulera samedi 20 et dimanche 21 mai 2017. Le thème de cette nouvelle édition invitera à la fête. En effet « Ripailles et festoiments » seront

au programme ! Découvrez en avant-première le texte qui sera publié sur la carte postale 2017 souvent très attendue et prochainement disponible :



La journée commence au château et tous s'activent. C'est jour de tournoi et Messire Gauthier reçoit à sa table toute la seigneurie des alentours. Aux fourneaux, les quartiers de venaison et les volailles prennent couleurs ; lentilles, pois et primeurs mijotent ; les arômes d'épices et de miel s'échappent des marmites. Dans la cour, les plumes volent pour le plus grand plaisir des enfants. À l'ombre, deux marmitons se ragaillardissent un verre d'hypocras à la main : « Pour le brouet et la porée de légumes, les patez et les farcis, laissons Maître Jean s'en occuper ! À nous la desserte, les fruits et l'issue de table. À nous les douceurs et les gourmandises à la cannelle, au gingembre, à l'eau de rose ! » Et dans un éclat de rire : « Oyez, Oyez gentes dames et damoiseaux, venez festoyer... Vos bedaines éclater ! »



Et la lumière fut... testée

À la fin de l'année 2016, la Police municipale de Guérande a mis en place plusieurs actions de prévention sur le territoire.

Les élèves des 6 collèges et lycées de la commune ont eu l'occasion de rencontrer les agents de ce service, ainsi que les gendarmes de la brigade de Guérande. L'éclairage de 120 deux-roues a ainsi été vérifié. Les familles des 47 utilisateurs en infraction ont reçu un courrier co-signé de

la Ville et de l'établissement scolaire leur demandant d'effectuer les réparations nécessaires dans les plus brefs délais.

Enfin, jeudi 17 novembre, la Police municipale, en partenariat avec le Comité départemental de Loire-Atlantique de la Prévention Routière, a organisé une journée gratuite de contrôle et de réglage de l'éclairage des véhicules, ainsi qu'une vérification de l'état des pneumatiques et des balais d'essuie-glaces. Sur le parking du centre culturel Athanor, 31 automobilistes ont pu profiter de cette opération pilotée par la Ville, et plus particulièrement des compétences des élèves de la section "maintenance des véhicules automobiles" du lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande.

info+ Police municipale

12 avenue Anne de Bretagne
02 40 42 99 04

En bref

16 730 Guérandais !

C'est la population légale au 1^{er} janvier 2014 de la commune de Guérande.

Ce chiffre est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Guérande reste, pour la 2^e année consécutive, la commune la plus peuplée du territoire de Cap Atlantique. Pour rappel, lors du dernier recensement, elle s'élevait à 16 499. Pour information, le recensement se déroule cette année à Guérande jusqu'au samedi 25 février. Anne Le Gouard coordonne une nouvelle fois cette mission pour la Ville de Guérande

info+ Service Recensement

02 40 15 38 93

Un nouvel accueil au Centre culturel Athanor

Depuis fin novembre, Athanor s'est doté d'un nouvel espace accueil-billetterie en rez-de-chaussée, plus pratique, davantage accessible et aux horaires d'ouverture élargis. Les agents d'Athanor y sont à votre service pour vous renseigner sur les différentes activités proposées par le centre culturel, et vous accueillent pour vos réservations de places de spectacle de la saison. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans une politique globale d'amélioration du service aux publics à Athanor. Il fait suite aux premiers travaux conduits dans le bâtiment : introduction de la couleur, déploiement d'une signalétique à tous les étages et installation d'un affichage extérieur.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 14h30 à 18h
- Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h
- Les soirs de spectacle : 1h avant le début de la représentation



La création d'une halle de tennis couvrant les deux terrains extérieurs du complexe sportif de Bréhador entrera dans sa phase opérationnelle dans les prochains mois. Ce projet d'envergure s'inscrit dans une démarche globale, raisonnée, planifiée et ambitieuse du développement des infrastructures de notre commune.

Dossier

LE TENNIS À GUÉRANDE : DU SIMPLE AU DOUBLE

Le complexe tennistique de Bréhador était devenu trop exigu pour les nombreux licenciés du club de Guérande. En période hivernale, ils ne disposaient que de deux courts couverts. Ce site ne répondait plus aux besoins de ses utilisateurs. L'équipe municipale actuelle s'était engagée à trouver une solution afin que les licenciés du club puissent bénéficier de quatre

terrains couverts. L'équipement se situera ainsi dans la moyenne des villes de la même taille démographique. Sous l'impulsion de Frédérick Dunet, adjoint aux Sports et aux Loisirs, plusieurs réunions ont été organisées avec les membres du club utilisateur. Les travaux débuteront en mars pour s'achever en septembre 2017.

COÛT FINANCIER DU PROJET : 630 000 € HT Subventions accordées :

- 110 000 € Cap Atlantique
- 30 000 € enveloppe parlementaire
- D'autres dossiers de demande de subvention sont en cours (Fédération Française de Tennis, Centre national pour le développement du sport, Conseil départemental et Conseil régional).

1

BÂTIMENT EXISTANT
2 terrains de tennis
couverts



2

NOUVELLE ENTRÉE PRINCIPALE DU COMPLEXE

Parking sur zone perméable engazonnée :

- Aménagement de 22 places de stationnement supplémentaires
- dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite
- un abri extérieur pour les deux-roues

Escalier et rampe aux normes d'accès PMR

3

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES ANNEXES

Les espaces seront créés en 2017 mais aménagés par les services de la ville en 2018 :

- une salle de convivialité
- deux vestiaires
- des sanitaires
- un local rangement
- un bureau
- une infirmerie

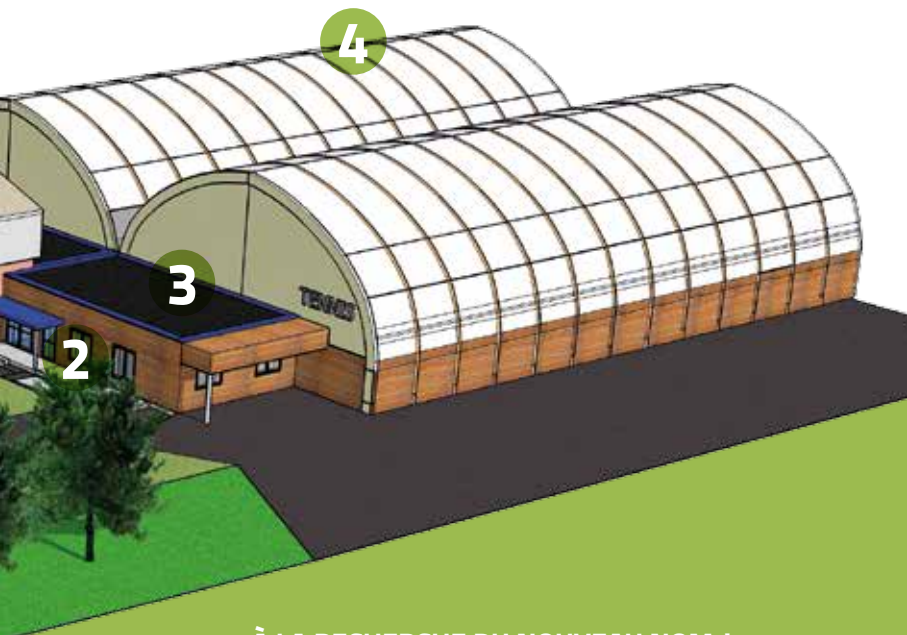
4

UNE NOUVELLE SALLE AVEC DEUX COURTS

- Aire d'évolution de 36 x 36 m
- 2 bâtiments en charpente bois (faitage à 9,80 m et hauteur verticale en rive à 2 m)
- Partie basse en mur ossature bois et bardage bois laqué
- Couverture en toile tendue sur deux arcs parallèles reliés par un chéneau de récupération d'eau de pluie
- Éclairage respectant les normes fédératives (lumière naturelle uniforme)
- Surélévation du sol des terrains de tennis de 41 cm environ
- Aménagement intérieur de la salle : ensemble de filets de séparation entre les deux terrains et bâches de fond de court
- Volume faisant liaison entre les deux halles : ossature bois sur dallage béton et couverture par étanchéité

5

ENTRÉE ACTUELLE Évolution dans un 2nd temps en local de rangement et vestiaires arbitres



À LA RECHERCHE DU NOUVEAU NOM !

La municipalité souhaite profiter de ce projet d'aménagement pour attribuer un nom à ce complexe. Transmettez votre proposition, accompagnée d'un petit argumentaire, à l'adresse mail : communication@ville-guerande.fr.

Toutes les idées pourront être reçues du 1^{er} février au 31 mars 2017.

3 Questions à

Stéphane CHOPIN

Licencié au club et référent de ce dossier

Le projet de couverture des deux terrains extérieurs du complexe tennistique de Bréhadour entrera dans sa phase opérationnelle en 2017. Comment cette nouvelle est-elle accueillie au sein du Tennis Club de Guérande ?

Nous travaillons sur ce projet depuis mars 2013 dans le but de pouvoir apporter une solution au déficit d'infrastructures que connaît notre club. À l'heure actuelle, la moyenne régionale est de 74 licenciés par terrain. À Guérande, le chiffre s'élève à 125 et le nombre de licenciés au sein du club ne cesse de croître. Notre association est parfaitement structurée administrativement. Nous avons des projets, tels que le développement du tennis féminin et scolaire, ou encore la création et l'accompagnement du tennis handicap. Nous formons également des aides moniteurs. Mais toutes ces initiatives sont freinées par le manque de terrain. Aujourd'hui, nous disposons seulement de deux courts couverts exploitables à l'année. Ce nouveau projet d'extension est un signal fort pour tous les licenciés. Il démontre la volonté des élus pour que Guérande soit considérée comme une ville sportive et dynamique. Cette extension est à la fois une véritable bouffée d'oxygène pour les utilisateurs et un beau challenge à relever pour les prochaines années.

Comment s'est déroulée la phase d'étude du projet ?

C'est un regroupement de licenciés du club qui est à l'initiative de ce projet. Son but était de dresser un état des lieux objectif des manques et besoins du complexe, mais aussi d'apporter des solutions adaptées aux contraintes financières du moment. Nous avons alors présenté cette étude à l'équipe municipale de l'époque, c'est-à-dire à M. Priou, alors maire de la commune, et son adjoint aux sports, Luc Portet. Par la suite, la nouvelle équipe municipale, emmenée par Mme Phan Thanh, a pris le relais. Nous avons été en contact permanent avec M. Dunet, actuel adjoint aux Sports et aux Loisirs, et avec le service de la Ville qui coordonne l'étude. Nous sommes ravis de cette collaboration riche en échanges et en rencontres. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les acteurs qui ont œuvré à l'aboutissement de ce projet.

Comment le TCG va-t-il s'organiser durant cette période de travaux ?

Les travaux vont principalement se concentrer sur la couverture des terrains extérieurs qui ne sont finalement utilisés qu'en période estivale. L'essentiel des cours et des compétitions se déroulent sur les terrains actuels couverts qui resteront praticables durant les travaux. Les perturbations seront donc minimales. Les compétitions et manifestations seront maintenues. Notre traditionnel vide-grenier sera simplement délocalisé sur le site de la Coulée verte dans le centre-ville. Finalement, seul le tournoi « Jeunes » du mois de juillet 2017 sera annulé cette année. Même si c'est le tournoi le plus important du club, c'est pour la bonne cause ! L'édition 2018 ne sera que plus belle.

2016, UNE ANNÉE CONSACRÉE À LA RÉFECTION



La salle de gymnastique du Pays Blanc

Parce que la municipalité ne peut pas systématiquement réaliser des équipements neufs, il est primordial d'effectuer une veille sur l'ensemble des infrastructures existantes afin de garantir aux usagers un confort d'utilisation.

Un programme d'aménagements et de réfection à court, moyen et long termes existe afin d'assurer ce suivi. Une

part non négligeable du budget annuel 2016 fût donc consacrée à ces travaux dans les différents complexes sportifs de la Ville.

Des travaux d'étanchéité ont notamment été effectués sur la toiture de la salle principale du complexe de Kerbiniou. Ils se sont déroulés au mois de septembre. Le terrain de football stabilisé du complexe sportif Jean Ménager a également été restructuré. Devenu impraticable, notamment en période pluvieuse, il a été gratté et remis à niveau afin d'offrir des conditions de

jeu sécurisées à ses utilisateurs. La piste autour du plateau d'évolution, juste à côté, a connu le même type de réfection. D'autres travaux ont été réalisés, tel que le remplacement des portes principales des salles de sports du même complexe. Pour un coût avoisinant les 15 000 €, des portes en aluminium ont été posées. La salle des sports du Pays Blanc n'a pas été oubliée. L'éclairage du couloir des vestiaires a été changé et des travaux d'étanchéité et d'aménagement de la mezzanine ont été effectués. Par ailleurs, la jauge d'accueil en configuration "manifestation" est passée de 246 à 529 personnes, suite à une régularisation administrative. Ainsi la jauge maximale d'accueil du public est atteinte compte-tenu de la superficie totale de la salle.

Enfin, un cheminement sécurisé a été aménagé le long de la salle des sports Jean Ménager en toute fin d'année. En effet, son parking principal, très utilisé, est situé à l'ouest du complexe et à une centaine de mètres de l'entrée principale. Il a donc été décidé de réaliser ces travaux de sécurisation le long de la rue des Collèges. Ainsi, la bande herbeuse a été remplacée par un enrobé permettant aux piétons de cheminer sereinement le long des places de parking existantes.

PAS UNIQUEMENT LE TENNIS EN 2017 !

La couverture des deux terrains de tennis extérieurs de Bréhadour est évidemment le projet phare de cette année. Malgré tout, d'autres travaux sont planifiés.



Le terrain N° 2 du stade Jean Ménager prochainement éclairé

Ainsi, le terrain engazonné n° 2 du stade Jean Ménager va être doté d'un éclairage permettant à ses utilisateurs la pratique nocturne. Quatre mâts de 22 mètres de haut, équipés de LED 100 lux, seront installés cet été (les travaux "réseau" seront effectués au cours du premier trimestre 2017). Par ailleurs, l'étude globale concernant l'avenir du complexe couvert Jean Ménager se poursuivra afin d'envisager les possibles extensions et travaux

d'aménagement à venir. Elle se déroulera en concertation avec les représentants de l'ensemble des clubs et établissements scolaires utilisateurs du complexe.

La salle des sports du Pays blanc poursuivra sa mue au niveau de l'éclairage. Ainsi, le remplacement des lumières éclairant la zone de pratique est planifié.

Enfin, des travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (AdAP) sont également prévus. Le budget alloué pour cette mission est de 48 000 € environ pour quatre sites :

- **salle des sports du Pays Blanc (11 970 €)** : stationnement handicapé, sécurisation de la rampe extérieure, accessibilité des vestiaires et des douches ;
- **salle des sports de Kerbiniou (8 370 €)** : modification des sanitaires, vestiaires et douches ;
- **salle des sports Jean Ménager (16 500 €)** : remplacement des portes d'accès extérieures et intérieures du dojo et de la salle principale ;
- **terrains de football Jean Ménager (10 850 €)** : mise en place de rampes d'accès dans différents locaux et au niveau de la tribune.

Action culturelle

UNE SAISON CULTURELLE POUR LES PLUS JEUNES



Ce début d'année 2017 sera riche en rencontres et découvertes pour les enfants et adolescents guérandais ! Plusieurs projets d'éducation artistique et culturelle seront développés dans les classes de différents établissements.

Parmi eux, le parcours Passerelle organisé en partenariat avec le Grand T, théâtre de Loire-Atlantique, et l'Espace culturel Sainte-Anne de Saint-Lyphard, est construit autour de la volonté de faire se rencontrer des élèves de 6^e et de CM2, afin d'échanger et de préparer leur entrée au collège. Après un premier spectacle vu à Saint-Lyphard en décembre, ces écoliers et collégiens découvriront ensemble le spectacle *Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive*, au centre culturel Athanor les 2 et 3 février, après avoir suivi un atelier de fabrication de masques, mené dans leurs classes par une factrice d'accessoires pour le théâtre. Inspiré de l'adaptation en album jeunesse de *Cyrano* par Tai-Marc Le Thanh et Rébecca Dautremer, ce spectacle sera à découvrir aussi en famille samedi 4 février à 18h. Pour l'occasion, la médiathèque Samuel Beckett accueillera une exposition présentant les dessins originaux de cet album, du 2 au 25 février.

Les plus grands ne seront pas en reste ; les lycéens recevront dans leurs établissements la visite de trois comédiens, pour un projet théâtral les immergeant dans l'œuvre de Shakespeare. Ils y joueront leur spectacle *Mon Royaume pour un cheval*, inspiré de l'histoire de Roméo et Juliette, revisitée avec beaucoup d'ingéniosité et d'audace au milieu des tables et des chaises des salles de classe. Au cours d'ateliers de pratique théâtrale, ces lycéens découvriront à quel point la langue de Shakespeare est drôle et encore bien vivante ! Pour tous ceux qui ont quitté depuis bien longtemps les bancs de l'école, une représentation de ce spectacle sera donnée au centre culturel Athanor jeudi 26 janvier à 20h30.

info+ Service Action culturelle
02 40 24 73 30

Médiathèque

LA MÉDIATHÈQUE, LIEU DE RENCONTRES LITTÉRAIRES

La médiathèque propose régulièrement des nouveautés à ses lecteurs. Plus de 400 romans adultes ont été achetés en 2016. Mais savez-vous qu'elle organise également des rencontres avec les auteurs ? François Bégaudeau, auteur entre autres du roman *Entre les murs*, notamment rendu célèbre grâce à son adaptation au cinéma récompensée par la Palme d'or 2008 au festival de Cannes, sera présent dans les locaux de la médiathèque jeudi 23 mars à 19h. Réserver sera nécessaire pour participer à cette soirée d'échanges et de lectures.



François Bégaudeau

D'autres temps de partage conviviaux autour de la lecture sont organisés :

- L'animation *Plongez dans les livres*, programmée mardi 28 mars à 19h, vous permettra d'échanger sur les titres que vous avez aimés et que vous pourriez aimer !
- Le *Prix Pelloutier 2017* mettra en compétition 8 romans jusqu'en mai sur le thème « grain de folie » et vous invitera à tous les découvrir.
- *Tu fais quoi ?* mercredi 15 mars de 14h à 15h30, est un moment de partage qui permettra aux enfants âgés de 8 à 12 ans d'échanger sur le thème de la lecture.

Et pour ceux qui souhaitent passer de l'autre côté de la page, découvrez les nouveaux ateliers d'écriture prévus dans les semaines à venir sur www.ville-guerande.fr ou sur www.mediatheque.ville-guerande.fr.

info+ Médiathèque Samuel Beckett
02 40 24 75 91



Ville d'art et d'histoire

HOMMAGE À MADELEINE GOUGEON



Hôtel de la Porte Vannetaise



Madeleine Viaud née Gougeon

Guérandaise née en 1925, Madeleine Viaud, née Gougeon, est décédée en décembre dernier. Elle était notamment connue pour son action lors de la Poche de Saint-Nazaire à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le débarquement du 6 juin 1944 et l'avancée rapide des troupes alliées avaient suscité l'espoir d'une libération proche. Mais de nombreux soldats allemands se replient vers Saint-Nazaire. 124 000 civils dont 6 000 Guérandais se retrouvent enfermés dans cette « poche » de 1 800 km². C'est dans ce contexte que, dès août 1944, Robert Leray et Madeleine Gougeon créent un journal clandestin intitulé *L'Espoir*. Abel Lasnier, directeur de l'imprimerie la Presqu'île, les rejoint par la suite. Madeleine est la fille des propriétaires de l'hôtel de la Porte Vannetaise, réquisitionné pour loger des officiers de l'armée allemande. C'est le siège de l'état-major allemand. Chaque jour, de sa chambre située au-dessus de celles des soldats allemands, elle tape à la machine à écrire les nouvelles de Radio-Londres captées à l'écoute des postes à galène. Ce journal est ensuite ronéotypé clandestinement dans une cave dépendant de l'imprimerie de La Presqu'île, puis au presbytère. Le bulletin, tiré à 40 ou 50 exemplaires, est diffusé clandestinement. Entre le 19 août 1944 et le 10 mai 1945, 258 numéros sont publiés. Madeleine Viaud a reçu la médaille d'or de la Ville en 2010 par Christophe Priou.

Ville d'art et d'histoire

JEAN-LUC LEREBOURG PART ÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE...

Bien connu des enfants de Guérande, l'homme à l'écharpe rouge et au chapeau noir quitte la cité médiévale pour le Finistère. Guérandais depuis 1993, cet imprimeur d'art, écrivain, peintre, installé auparavant à Paris, a consacré plus de vingt ans à transmettre ses passions aux jeunes. Professionnel des métiers du patrimoine, agréé par l'Éducation nationale, il commence par intervenir pour les classes du patrimoine à Guérande. Lorsque la cité obtient le label Ville d'art et d'histoire en 2004, Jean-Luc devient un intervenant pour les ateliers pédagogiques de l'École des Arts et du Patrimoine. Imprimerie, balade contée, atelier de typographie, de gravure, aquarelle : il a plus d'une corde à son arc et les enfants en redemandent... Sa gentillesse, son imaginaire, son humour marquent les plus jeunes et contribuent à ses talents de pédagogue. En 2017, sa page guérandaise se tourne. Mais, Jean-Luc continuera à faire vivre ses passions auprès des plus jeunes.



Jean-Luc Lerebourg



Les acrobates en répétition

Ville d'art et d'histoire

LES ATELIERS CIRQUE EN SPECTACLE À LA RÉSIDENCE FLEUR DE SEL

Le mercredi 8 février, les 36 élèves des Ateliers culturels cirque encadrés par Jordan Pedemay donneront un spectacle pour les résidents. Les artistes âgés de 5 à 12 ans enchaîneront un programme de jongleries, acrobaties, clowneries, rouleau américain. Ils partageront ensuite un goûter bien mérité avec leur public. L'École des Arts et du Patrimoine propose ce temps convivial depuis plusieurs années faisant la joie des petits et des grands.



Maison de la Famille

ON COMMUNIQUE AUSSI AVEC LES MAINS AUX CASTELLOUS

Le Multi-accueil Les Castellous est un service de la ville de Guérande, destiné à faciliter la vie quotidienne des familles, en proposant différents modes de garde : **accueil régulier** (après passage en commission), **accueil occasionnel** (après rencontre avec la directrice) et **accueil d'urgence** (exceptionnel et limité dans le temps). Une équipe de professionnels est présente toute l'année et favorise la qualité de l'accueil et le bien-être des enfants, de 2 mois à 4 ans. C'est dans ce contexte que les projets d'animation auprès des enfants sont mis en place, grâce à la créativité de chacun, au travail d'équipe, à l'écoute des besoins des enfants et de leur famille. Depuis le début de l'année 2012, un travail autour de la langue des signes a progressivement intégré le projet éducatif

de la structure. Issu d'une réflexion autour de la communication entre adultes et enfants, ce support a été développé suite à la formation d'une animatrice de l'équipe. Cette approche permet aux professionnels d'avoir à disposition un outil d'échanges ludiques et bienveillants. Signer offre à l'enfant la possibilité de s'exprimer plus facilement, différemment, en étant acteur avec ses mains, lorsque les mots sont encore trop difficiles.

Ainsi, à l'occasion du goûter de Noël, organisé le 15 décembre, l'équipe a mis en scène des comptines chantées et signées. Dans une ambiance très conviviale, petits et grands ont pu chanter et découvrir de nouveaux signes pour le plaisir de tous !

info+ Les Castellous

02 40 62 04 44

Maison de la Famille

LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES, UN AUTRE AXÉ DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la Ville de Guérande est le fil conducteur de l'action éducative de la commune depuis son élaboration en 2015.

"Poursuivre et développer l'accompagnement des adolescents et jeunes du territoire" est un des axes prioritaires du PEDT. Il est défini au travers d'objectifs opérationnels :

- renforcer le volet « prévention » au sein de la politique jeunesse,
- intégrer les actions en faveur de la jeunesse au sein d'une politique globale de « vivre ensemble ».

C'est pourquoi, depuis le début de l'année 2016, Anouk Paolozzi-Dabo, adjointe au maire en charge de la Politique éducative, et Laurent Chassaing, subdélégué à la Prévention, ont accentué le travail autour de la prévention. Dans un premier temps, ils ont réactivé le groupe de veille éducative. Cette instance, composée de différents partenaires institutionnels (Éducation nationale, forces de l'ordre, PEP 44, transports scolaires, etc.) permet d'échanger et de mettre en place des actions éducatives et de prévention en concertation avec l'ensemble des acteurs de terrain. Dans un deuxième temps, les élus ont initié un état des lieux autour de la thématique "Prévention" dans les différents services municipaux en lien direct ou indirect avec la population de 0 à 25 ans. Cette analyse

a permis de soulever différentes problématiques qui ont amené à travailler autour de l'harmonisation et de la cohérence de l'accompagnement éducatif. Ces réflexions ont abouti à la mise en place d'outils opérationnels permettant d'avoir une vision plus globale et transversale sur le volet préventif et éducatif des actions municipales. L'objectif est de renforcer l'accompagnement éducatif, mais également de prendre des dispositions pour prévenir différents risques comme le harcèlement, la violence, les incivilités et d'autres thématiques. Par exemple, parallèlement à la réalisation d'un protocole de signalement généralisé à l'ensemble des services municipaux, un groupe de travail permettra d'analyser les actes et problématiques sur le territoire afin de réagir efficacement en collaboration avec les acteurs locaux et les institutions. Ainsi, en renforçant son volet « Prévention » au sein de sa politique éducative via la mise en œuvre de cette nouvelle dynamique, tout en confortant ses missions existantes (exemple : la médiation sur l'espace public ou encore le Point Santé Jeunes), la Ville de Guérande consolide ses actions en faveur de la jeunesse au sein d'une politique globale du « vivre ensemble ».

info+ Direction Education Enfance Jeunesse

Maison de la Famille - 22 faubourg Saint-Michel
02 40 15 10 50

Environnement

GUÉRANDE DIT NON AUX NÉONICOTINOÏDES !



Lors du conseil municipal du 12 décembre 2016, la municipalité a formulé un vœu visant à s'opposer à l'utilisation des néonicotinoïdes sur le territoire de Guérande.

Les néonicotinoïdes sont des pesticides contre les insectes nuisibles ; ils représentent aujourd'hui environ 40 % du marché mondial des insecticides agricoles. Le mode d'utilisation de ces néonicotinoïdes est différent des autres insecticides. Contrairement

aux autres produits, épanchés en pulvérisation en cas de présence de ravageurs, les néonicotinoïdes sont le plus souvent utilisés en enrobage de semences, de manière préventive. Ils sont dits « systémiques », car le toxique circule dans tout le système vasculaire de la plante : ce sont non seulement les feuilles, mais aussi le pollen ou le nectar qui contiennent l'insecticide.

À la différence des autres générations d'insecticides, les néonicotinoïdes agissent à des doses très faibles sur le système nerveux central des insectes et en particulier des abeilles en provoquant leur disparition ou en altérant leur sens de l'orientation, leur faculté d'apprentissage, leur capacité de reproduction, etc. Or, si les insectes butineurs ne peuvent plus faire leur travail, ce sont de nombreuses espèces végétales qui sont menacées. En effet, pas moins d'un tiers de l'alimentation mondiale résulte de la pollinisation. Sans abeille, finis les pommes, les oignons, les carottes, les citrons, les artichauts, etc.

Des publications scientifiques du monde entier attestent des impacts néfastes de ces pesticides sur de nombreuses composantes de la biodiversité. Selon le Ministère de l'écologie, l'apiculture connaît des difficultés sans précédent : le taux annuel de mortalité des colonies d'abeilles augmente d'année en année. En vingt ans, la production annuelle française de miel a été divisée par deux.

L'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) a également relevé les effets nocifs des néonicotinoïdes sur le développement des neurones et des structures cérébrales chez le fœtus et les jeunes enfants.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, adoptée le 8 août 2016, prévoit une interdiction de principe des néonicotinoïdes à compter du 1^{er} septembre 2018. Cette interdiction ne sera cependant totale qu'à partir du 1^{er} juillet 2020.

Dans l'attente de l'entrée en vigueur de cette interdiction, le Conseil Municipal de Guérande s'est opposé à l'utilisation des néonicotinoïdes sur le territoire de la commune. Les élus de Guérande ont également formulé le vœu de voir la date d'entrée en vigueur de cette interdiction avancée au 1^{er} septembre 2017 et qu'aucune dérogation ne soit délivrée jusqu'en 2020, comme le prévoit la loi.

Ce vœu s'inscrit dans la lignée de la politique zéro phyto déjà engagée par la Ville de Guérande depuis 2007. Il réaffirme le volontarisme de la Ville de Guérande en matière de biodiversité et de santé environnementale.

Travaux

UNE CAMPAGNE D'ÉLAGAGE : DE LA TAILLE AU PAILLAGE

Depuis le mois de décembre et jusqu'à mars, les agents du service Paysage et Environnement de la Ville effectuent une campagne d'élagage. Elle a lieu dans le cadre du plan de gestion du patrimoine arboré initié en 2010 et consiste à entretenir les arbres et haies du domaine public.

Il s'agit donc d'élaguer les arbres, isolés ou alignés, situés sur le domaine public. Les tailles peuvent ainsi être « de formation » ou « légères » mais, dans les deux cas, elles ont pour objectif de limiter l'ampleur des sujets concernés.

Quelques arbres seront également abattus et systématiquement remplacés. Ces interventions auront notamment lieu sur les alignements de chênes proches du boulevard du midi, les muriers à l'entrée de Saillé et les érables du faubourg Sainte-Armel. Les haies qui bordent les voiries et chemins communaux seront également élaguées. Pour ce faire, un lamier est utilisé pour tailler les sujets de manière mécanique ; il permet d'effectuer des tailles propres sur les branches coupées.

Dans certains cas, une tronçonneuse sera nécessaire pour affiner certaines tailles disgracieuses. Les lieux d'intervention privilégiés sur les haies sont la route de Bréhadour, le Grand Poissevin, Leveno, Trepied, la route de Kerozan, le chemin des Voilées et le chemin de Tesson.

Les tailles des haies et des arbres seront conjuguées afin d'obtenir un *mulch* (couvert végétal) par le broyage des branches sectionnées. Celui-ci sera disposé comme paillage sur les massifs des espaces verts de la Ville. Cette technique permet de limiter les désherbages mais aussi les arrosages ; elle favorise l'activité microbienne du sol et par conséquent augmente la biodiversité du milieu et favorise le développement des végétaux paillés.

info+ Direction des services Techniques

02 40 15 60 41

Urbanisme

LE PLAN LOCAL D'URBANISME FINALISÉ ENTRE EN PHASE DE CONSULTATION



Le conseil municipal du 14 novembre a été l'occasion d'aborder le projet finalisé de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les élus ont pu s'exprimer et donner leurs avis sur le projet.

Le PLU a ensuite été voté à l'unanimité.

Il fait actuellement l'objet de nombreuses consultations. Il a été transmis aux personnes publiques associées (services de l'État, Cap Atlantique, etc.), qui ont trois mois pour rendre un avis. Plusieurs commissions sont également consultées, notamment la Commission

Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui doit se prononcer sur la consommation d'espace permise par le PLU, les changements de destination et les règles d'extension pour les maisons en zone agricole et naturelle. Le dossier a également été transmis à l'Autorité Environnementale qui analyse la bonne prise en compte de l'environnement.

À l'issue de ces consultations, l'enquête publique sera lancée, à priori de mi-mars à mi-avril 2017. Dans ce cadre, toute personne pourra alors soumettre ses remarques. Elles seront analysées par le ou les commissaires enquêteurs, puis par la commune pour la préparation de l'approbation du PLU.



Urbanisme

LES DEUX OUTILS POUR LE PATRIMOINE GUÉRANDAIS SONT EN BONNE VOIE ...

L'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP : ex-ZPPAUP) et le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Guérande sont en cours de révision.

La Ville de Guérande, en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme Nantaise AUP, spécialiste des documents d'urbanisme patrimoniaux, finalisera ces deux documents en 2017.

L'AVAP, présentée dans le précédent Guérande Magazine, a traversé tout le processus de concertation (réunion publique en novembre) et de validation par la Commission Locale composée d'élus, de services de l'Etat et de personnes qualifiées. Le projet vient de recevoir l'avis très favorable de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites le 8 décembre dernier. Composée d'une trentaine d'experts en patrimoine, elle a souligné la qualité du travail et s'est félicitée de l'intérêt de la démarche qui consiste à réaliser conjointement la révision du Plan Local d'Urbanisme, la transformation de la ZPPAUP en AVAP et la révision du PSMV garantissant ainsi une meilleure articulation des contenus réglementaires. Le dossier AVAP est prêt pour une mise à l'enquête publique qui aura lieu au 1^{er} semestre 2017, conjointement avec le PLU. Une fois l'enquête publique terminée, le Commissaire enquêteur rendra son avis sur le dossier, accompagné d'éventuelles demandes de modifications qui devront être analysées. L'approbation définitive de

l'AVAP par le Conseil municipal confèrera à l'ensemble des secteurs protégés (AVAP + ville close) le titre de « Site patrimonial remarquable » selon les termes de la nouvelle loi sur le patrimoine du 7 juillet 2016.

Le PSMV, qui remplace le PLU sur le périmètre de la ville close dit « Secteur sauvegardé », a franchi une première étape à travers la présentation, le 10 octobre dernier en réunion publique, du diagnostic patrimonial. La prochaine phase est actuellement en voie d'achèvement. Elle consiste à réaliser un « fichier-immeuble » répertoriant toutes les informations sur chacune des composantes de la ville close, soit environ 250 fiches-immeubles et une quinzaine de fiches d'espace public.

Autre étape primordiale pour la mise en œuvre de la philosophie du projet : les ateliers participatifs. Ils sont ouverts à tous et développent les quatre thématiques du PSMV. Ainsi le « Patrimoine bâti » et « la Nature en ville » ont été les deux premiers thèmes abordés en fin d'année 2016. Place à « l'attractivité urbaine et la qualité de vie » (lundi 6 février) et aux « espaces publics et projets » (lundi 6 mars). Durant ces ateliers, les attentes et idées des habitants sont recueillies à travers des questionnaires ou des dessins ; elles font l'objet de débat par groupes d'habitants puis avec l'ensemble de la salle. Ce réservoir d'idées sera analysé et fera l'objet de propositions dans le cadre du projet réglementaire qui sera présenté en réunion publique en juin 2017.

Tribunes de la Minorité

Environnement à Guérande : où en sommes-nous ?

Guérande Alternance a défendu dans son programme un projet environnemental et écologique polyvalent et ambitieux. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le contexte

Si l'Etat ne s'est pas encore approprié pleinement le défi de la transition énergétique, en revanche, les enjeux de protection de l'environnement ont accouché de nombre de Décrets et Lois qui prennent en compte nombre d'urgences et déclinent de petites révolutions sur le terrain. Loi Nôtre, Natura 2000, Sage Vilaine, Sage Estuaire de la Loire, Trames Vertes et Bleues offrent des outils de régulation. Cependant, tout efficaces et opérationnels qu'ils puissent être, ils ne peuvent se substituer à une véritable dynamique politique des Collectivités. Ce ne sont que des outils... Protection des ressources, optimisation et valorisation du traitement des déchets, lutte contre les pollutions, beaucoup reste à faire sur notre territoire.

Guérande

L'action de notre groupe s'est concentrée sur la mise en place d'une véritable politique de transition énergétique, sur la protection des haies et de notre patrimoine arboré ainsi que sur la promotion d'une véritable et sérieuse alternative à la voiture avec la demande constante de pistes cyclables en sites propres, c'est-à-dire contre le concept de partage de la route lequel nous semble à contre courant d'une véritable ambition en la matière. Nous avons travaillé dans ce sens avec des résultats encore insuffisants, il faut bien le reconnaître même si Guérande a progressé.

Il ne s'agit en effet pas seulement de préserver, mais bien aussi de promouvoir : promouvoir une économie verte liée à l'incontournable transition énergétique qui nous attend du fait de l'obsolescence de nos centrales nucléaires, promouvoir des

alternatives sérieuses à l'automobile telle qu'elle existe en termes de systèmes de motorisation et enfin promouvoir des actions de concertation dotées d'objectifs chiffrés en matière de limitation des pollutions liées aux activités agricoles tout en travaillant à une meilleure valorisation des filières.

Emettre un Vœu pieu pour la suppression des néonicotinoïdes est une avancée toute symbolique qui ne doit pas nous dédouaner d'agir, comme c'est souvent le cas. Promettre n'est pas faire.

Un enjeu crucial

Guérande et Cap Atlantique réfléchissent à des stratégies de développement économique, c'est là évidemment une occasion à saisir. Même si l'on peut être très séduit par la Silver Economie (économie liée au vieillissement de la population), il nous faut nous développer sur ce qui fait notre identité : l'eau, le soleil, le vent, la terre, et axer notre développement sur ces richesses. Pour ce faire, une large prise de conscience est nécessaire. L'écologie dépasse les chapelles et les clivages politiques ; elle ne doit pas rester l'otage d'une minorité, ce qui entrave une véritable diffusion des idées et des urgences. Pour cela, nous sommes déterminés à défendre une écologie heureuse, pacifiée, productrice de richesses et tournée vers l'avenir. Et tout reste à faire pour peu que l'on se mobilise, tous ensemble.

Tous nos vœux vont dans ce sens pour cette nouvelle année. Alors bonne année à vous tous, bonne année à Guérande !

Pour Guérande Alternance

Hélène Challier, Dominique Migault,
Hervé Naël, Emmanuelle Soalhat
guerande.alternance@gmail.com
Permanences le 1^{er} samedi de chaque mois
de 10h30 à 12h au rez de chaussée du CCAS,
12 rue des Saulniers.

« Pense avec le monde, agis en ton lieu » (Edouard Glissant)

Nous sommes au coeur de l'hiver, les jours courts et sombres de ces derniers mois n'aident pas à égayer cette fin d'année quelque peu morose. Les climato-sceptiques reprennent de la voix, les sirènes de la consommation sont les seuls espoirs de la croissance, les pauvres sont culpabilisés, les réfugiés sont malmenés, à la violence du terrorisme on répond par la stigmatisation et la xénophobie...

Profitons du solstice d'hiver et de l'espoir des jours qui rallongent pour faire le point sur nos valeurs et nos objectifs. Quel monde souhaitons-nous ?

Toute l'année nous travaillons les problématiques guérandaises. La vie municipale nous accapare. Le sens de notre engagement local n'a de sens profond que dans la perspective d'une pensée politique plus globale. « Penser global et agir local » c'est bien là un principe de la pensée écologiste !

Les grands enjeux de demain sont :

- le changement climatique qui s'emballer et met en péril les écosystèmes et les activités humaines,
- l'épuisement des ressources naturelles dû à une consommation mondiale croissante, la répartition toujours plus inégale des richesses.

Tout cela engendre paupérisation et affrontement ; ces constats sont connus.

Face aux problèmes globaux et aux enjeux planétaires, un développement harmonieux pour l'humanité se joue aussi à Guérande !

Empruntons ensemble la démarche « Kaizen » de l'amélioration à petits pas...

C'est pourquoi nous nous opposons à toujours plus de dépenses énergétiques et proposons d'avoir l'ambition de devenir un territoire autonome en énergie renouvelable, c'est pourquoi nous assumons plus de densité urbaine en inventant de nouvelles formes d'habitat, c'est pourquoi nous proposons de respecter toujours plus notre environnement, c'est pourquoi nous espérons que Guérande et les guérandais puissent accueillir des réfugiés et leur redonner une dignité... Nous privilégions des choix de sobriété, de partage des richesses et du travail, de bienveillance vis-à-vis des exclus...

Faisons nôtre la célèbre phrase de Jean Jaurès extraite de son Discours à la jeunesse : « *Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel* ».

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2017.

En cette nouvelle année, ayons le courage de faire des diagnostics lucides, et l'audace de faire le choix du partage, de la solidarité et de nouveaux modèles de développement.

Vivons Guérande Ecologique et Solidaire

Frédéric Miché,
Anne-Gaëlle Révaut,
François Pageau.
vges2020@laposte.net

Tribune de la Majorité

Le temps des vœux touche à sa fin et laisse derrière nous les fêtes de fin d'année. Nous entrons désormais dans la période où les bonnes résolutions de chaque début d'année laissent place à une routine décidément tenace. Mais rêvons à un sursaut individuel et collectif ! Ne laissons pas cette routine et ce « à quoi bon » prendre le dessus sur cette nouvelle année. Les enjeux sont importants et en particulier pour notre pays.

L'année 2016 aura été l'année de tous les possibles en matière d'horreur, de catastrophes climatiques ou humanitaires, de guerres qui font rage parfois à nos portes, et d'attentats plus ignobles les uns que les autres. L'année 2016 aura été celle de toutes les surprises en matière politique, en particulier aux États-Unis où le résultat final aura fait mentir tous les sondages.

Nous sommes désormais en 2017, et si nous n'avons que peu de poids sur les éléments et sur la situation internationale et le terrorisme, nous pouvons toutefois nous exprimer librement, que nous soyons un homme ou une femme, un jeune adulte ou un retraité, un employé ou un chef d'entreprise, un syndicaliste ou un bénévole, un sportif ou un spectateur. Nous avons un bulletin qui nous permet de voter ! Celui-ci sera particulièrement important les 22 avril et 6 mai pour les présidentielles et les 3 et 17 juin pour les législatives. Ne restons pas inactifs, votons !

L'année 2016 à Guérande aura été une année dédiée à la famille et à l'aménagement futur de votre ville :

- une nouvelle Maison de la Famille a ouvert ses portes, un portail internet créé qui vous est habituel désormais, une promesse tenue afin de faciliter l'organisation des familles,
- une année avec de multiples concertations avec la population, afin d'élaborer le nouveau PLU. Ce document de planification essentiel sera complété par la révision du secteur sauvegardé de notre cœur de ville avec ce même objectif de préservation de l'identité très forte de notre cité mais aussi le souhait d'accueillir toujours plus de familles, et de relancer une véritable dynamique dont chacun d'entre nous, habitants et acteurs économiques, bénéficiera.

Cette concertation se poursuit afin d'aboutir à des règles urbanistiques les plus claires et justes possibles tout en tenant compte de la multiplicité des normes imposées dans notre commune. Compte tenu de la diversité de notre territoire, seules les mesures concernant la montagne ne s'appliquent pas à Guérande !

Cette nouvelle année sera orientée sur la sauvegarde du patrimoine et en particulier la restauration de certains édifices débutera : les remparts seront dévégétalisés, la porte Saint-Michel sera rendue plus accessible. Un plan pluriannuel est en cours de signature avec l'État et la Région, ainsi d'autres travaux et aménagements pourront se poursuivre au courant de l'année et les années à venir.

Le plan Lumière que vous avez d'ores et déjà pu apprécier pendant les fêtes continuera de s'étoffer et prendra fin début avril pour que la Fête médiévale les 3 et 4 juin bénéficie de toutes les prestations.

Fin 2016, Cap Atlantique a acquis le Petit Séminaire. Ce patrimoine cher aux guérandais devrait devenir un véritable pôle culturel autour du conservatoire de musique du territoire dans un avenir pas si lointain.

Les sportifs guérandais ne seront pas en reste puisque les tennis seront désormais couverts dès la fin du mois de septembre. De nombreuses manifestations seront toujours proposées aux grands comme aux petits Guérandais, le Guérande Roller Tour sera reconduit ainsi que les Mardis Sportifs et la Bubble Race reviendra souffler un vent léger sur notre cité !

Nous souhaitons voir 2017 sous une bannière solidaire, et pour cela nous allons poursuivre notre soutien aux associations et aux bénévoles qui ne comptent pas leur temps et font de Guérande une ville accueillante et dynamique. Nous allons aussi entamer une démarche soutenue en faveur de la prise en charge du handicap, plusieurs manifestations sont d'ores et déjà en cours d'organisation.

Être élu aujourd'hui n'est pas une sinécure. Être élu c'est servir de lien entre l'État et les citoyens, avec des règles toujours plus nombreuses et parfois mal adaptées à la réalité. Être élu, c'est comment faire mieux, avec moins. Être élu, c'est faire face à une méfiance de nos concitoyens qui ne croient plus en la politique et malgré tout c'est tâcher, chaque jour, inlassablement, de résoudre des problèmes, d'éviter que de nouveaux se créent et de veiller à ce que la cité s'endorme paisiblement tous les soirs. Que les élèves aient pu déjeuner à la cantine, prendre le bus pour les ramener à leur domicile, à moins qu'ils n'aient bénéficié du périscolaire ou qu'ils rejoignent une assistante maternelle. Que les salles de sports soient entretenues et prêtes pour de nouveaux événements, que le patrimoine vive et survive, que l'accès à la culture se démocratise autant que les nouvelles technologies, que les services médicaux puissent assurer leur fonction et uniquement celles-ci, que les jeunes aident les plus âgés, que les valides aident les moins valides et la liste est longue...

Nous sommes élu(e)s, et ne laisserons pas cette routine nous envahir. Aussi nous allons poursuivre ce pourquoi vous nous avez élus.

Guérande avec Vous vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Pour Guérande avec Vous
Les élus du Groupe
de la Majorité Municipale



Mal buser, c'est abuser !

Pour les particuliers ou les professionnels qui souhaiteraient réaliser une intervention sur le domaine public afin de permettre l'accès à leur propriété ou encore améliorer ou faciliter celui-ci, il existe une procédure à effectuer auprès de la municipalité. Par exemple, si des travaux de busage sont envisagés, il est primordial d'effectuer une demande écrite par courrier. Les services municipaux en charge du dossier ont alors un mois pour apporter une

réponse, qui sera conforme au règlement de voirie en vigueur. Si l'accord est donné, l'entreprise en charge des travaux devra contacter la Ville afin qu'un Cerfa lui soit délivré et que les travaux puissent démarrer. À noter : la Ville peut décider de réaliser elle-même les travaux (au frais du demandeur).

Pour résumer, toute intervention sur le domaine public est soumise à autorisation de la Ville.

info+ Direction des services Techniques
02 40 15 60 41

Nouveaux horaires d'accueil pour la Maison de la Famille

Les horaires d'accueil de la Maison de la Famille sont modifiés depuis le début de l'année. Les services accueillent dorénavant le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Ces changements font suite à la mise en ligne du portail Famille qui permet aux parents d'effectuer la plupart de leurs démarches administratives de leur domicile. Il est important de souligner que le Spot'Ados continue d'accueillir les adolescents, aux 1^{er} et 2^e étage de la Maison de la Famille, à ses horaires habituels.



info+ Maison de la Famille
02 40 15 10 50

La Ville recherche toujours des assesseurs

Pour la bonne organisation des prochaines élections, les bonnes volontés sont toujours recherchées pour tenir le rôle d'assesseur. Un assesseur vérifie les pièces d'identité, les cartes d'électeurs et les procurations, contrôle les signatures sur les listes d'émargement ou encore se positionne derrière l'urne. Il participe bénévolement au bon dé-

roulement des opérations de vote et assure une permanence de 2h30. Il suffit d'être inscrit sur les listes électorales pour remplir ce rôle. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service Élections.

info+ Service Elections
02 40 15 60 40

RAPPEL DES DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS :

	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Élections présidentielles	Dimanche 24 avril	Dimanche 7 mai
Élections législatives	Dimanche 11 juin	Dimanche 18 juin

Prochains conseils municipaux

À 18h30 à l'Hôtel de ville :

- Lundi 30 janvier 2017
- Lundi 13 mars 2017

Un troc plantes à Guérande

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable qui se déroulera du 30 mai au 5 juin 2017, la Ville de Guérande organise un troc plantes. Cette matinée permettra l'échange de végétaux et aussi le partage de connaissances entre jardiniers en herbe et/ou passionnés botanistes. Venez à ce rendez-vous convivial même si vous n'avez dans votre jardin que des plantes des plus banales à faire partager. Les agents du service des Espaces verts de la Ville proposeront également de troquer des plantes. Vous pouvez d'ores et déjà préparer vos semis, boutures, etc. Alors, tous à vos bêches !

Envie de développer un projet ?

Un agent de développement local du Département peut vous accompagner dans le montage de votre projet. Qu'il s'agisse de la création d'une association, d'un projet collectif, d'un service à but non lucratif ou de tout autre projet en lien avec les politiques départementales, le Département de Loire-Atlantique propose un accompagnement personnalisé aux habitants et associations. À Guérande ces permanences auront lieu au centre médico-social (22 faubourg Saint-Michel) de 9h à 12h, les mercredis 8 février et 8 mars.

info+ 02 49 70 03 14

Hôtel de ville

Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi - 9h - 12h
(formalités administratives, état civil et urbanisme)

- **Standard** : 02 40 15 60 40
- **Fax** : 02 40 15 60 44
- **État civil** : 02 40 15 38 87
- **Urbanisme** : 02 40 15 60 43
- **Techniques** : 02 40 15 60 41
- **Fax Techniques / Urbanisme** : 02 40 15 68 52
- **Secrétariat du Maire et des Elus** :
02 40 15 60 47 - Fax. 02 40 15 67 66

www.ville-guerande.fr

Coordonnées postales : Toute correspondance est à adresser impersonnellement : Madame le Maire
Hôtel de Ville - 7, place du Marché au Bois
CS 85139 - 44351 Guérande Cedex

Office de Tourisme 0 820 150 044

contact@ot-guerande.fr - www.ot-guerande.fr

Périodes	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés*
Octobre à mars	9h30 - 12h30 13h30 - 18h	Fermé
Avril	9h30 - 12h30 13h30 - 18h	10h - 13h 15h - 17h
Mai, juin, septembre	9h30 - 18h	10h - 13h 15h - 17h
Juillet et août	9h30 - 19h	10h - 13h 15h - 17h

Maison de la Famille 02 40 15 10 50

Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

02 40 24 99 57

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Le Point Santé Jeunes

02 40 11 06 79 (pendant les heures de permanences) ou
02 40 15 10 50 (Maison de la Famille - hors permanences)
pointsantejeunes@ville-guerande.fr

Permanences :

- **Association Oppélia La Rose des Vents** :
lundi de 16h30 à 19h30
1 fois / 15 jours et tous les mardis de 16h30 à 18h30.
- **Psychologue** : mardi de 16h30 à 18h30
et samedi les semaines paires de 11h à 13h.

Cybercentre 02 40 15 64 16

www.cybercentre-guerande.fr

cybercentre@ville-guerande.fr

Mardi : 9h30 - 12h / 16h30 - 18h

Mercredi et vendredi : 16h30 - 18h

Jeudi : 14h - 18h

Des ateliers peuvent être programmés sur d'autres plages horaires.

Centre culturel Athanor

athanor@ville-guerande.fr - www.ville-guerande.fr

- **Accueil, billetterie, location de salles** : 02 40 24 73 30
Lundi : 14h30 à 18h
Du mardi au vendredi : 10h - 12h / 14h30 - 18h
Les soirs de spectacle : 1h avant l'heure de la représentation
- **Administration** : 02 40 24 73 73
Mardi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

- **Médiathèque Samuel Beckett** : 02 40 24 75 91
Mardi - 15h - 19h, Mercredi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeudi et vendredi - 15h / 18h
(fermée le jeudi en juillet et août)
Samedi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
mediatheque@ville-guerande.fr
www.mediatheque.ville-guerande.fr

- **Conservatoire intercommunal de musique** - 02 40 24 72 55

Ecole des Arts et du Patrimoine 02 40 15 10 01

Du lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 17h

(fermé le vendredi après-midi)

ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Police Municipale 02 40 42 99 04

Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

police.municipale@ville-guerande.fr

Gendarmerie 17 ou 02 40 24 90 42

Centre d'Incendie et de Secours

de La Baule - Guérande 18 ou 02 51 75 11 40

Trésor Public de Guérande 02 40 24 90 90

Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.

Déchetterie de Guérande

lundi au samedi 9h - 12h / 14h30 - 18h.

Fermée en cas de fortes intempéries.

Lila Presqu'île 02 40 620 620

lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr - lila.loire-atlantique.fr

Hôpital Intercommunal de la Presqu'île Guérandaise Le Croisic (HIPI)

- **Standard** : 02 40 62 65 40
- **Service de médecine** : 02 40 62 65 23
- **Service de soins de suite et de réadaptation** : 02 40 62 65 13
- **Service d'addictologie "La Saline"/HIPI** : 02 40 62 64 71
- **Service d'hospitalisation à domicile / Antenne du Centre Hospitalier de St Nazaire** : 02 40 62 65 46
- **Résidence "Fleur de Sel"** : 02 40 62 64 16
- **Le CAPS** (Pour toute demande de consultation urgente (soirs de semaine, week-ends et jours fériés) : 15

Centre Médico-Social (CMS) 02 40 24 92 35

Conciliateur de Justice

Permanence en mairie les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 12h (sur RDV : Ville de Guérande 02 40 15 60 40).

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

- **Permanence administrative** : lundi - 14h - 16h et mardi - 9h - 12h30 / 14h - 16h30 (sans rdv)
- **Informations - prestations** : jeudi - 14h - 16h (sur rdv - 0 810 254 410)
- **Espace RSA** : jeudi - 9h - 12h (sur rdv - 0 800 844 044)
- **Service d'action sociale** - 02 40 15 67 91 ou 02 40 15 67 92
- **Médiation Familiale (séparation/divorce)**
sur rdv - 02 51 83 45 43

Résidence des Jeunes Actifs 02 40 11 16 11

aphj.accueil@gmail.com

Pôle Emploi 39 49

Lundi, mardi, mercredi - 8h30 - 16h30 - Jeudi - 8h30 - 12h30

Vendredi - 8h30 - 15h30

Mission locale 02 40 42 96 76

Lundi - 13h30 - 17h30

Du mardi au vendredi - 9h - 12h30 / 13h30 à 17h

Bureau de poste 36 31

Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi - 9h - 12h

Fêtes et spectacles



Mon Royaume pour un cheval

Théâtre

Athantor
Jeudi 26 janvier - 20h30

Infos : service Action culturelle - 02 40 24 73 30



Les cailloux font ce qu'ils peuvent

Mercredi 29 mars - 16h - Centre culturel Athantor

Un goûter-spectacle pour les plus petits, dès un an !

Petits et grands sont conviés à un doux voyage, intimiste, dans un jardin extraordinaire, où les images défilent, les matières se transforment, les musiques changent au grès du temps qui s'écoule. Des strates de terres se transforment en braises, en fleurs, en insectes, en nappes d'eau éclaboussant nénuphars et galets. Un arbre s'éveille, virevolte et danse avant de devenir une cabane, un abri d'où observer les étoiles. Deux aventuriers, l'un comédien, danseur et jardinier, l'autre musicien et faiseur de sons, explorent ce terrain enchanté. Une enivrante bouffée d'air frais et de poésie.

Et quand viendra l'heure de quitter ce potager rêvé, enfants, parents, grands-parents... seront invités à se retrouver autour d'un bon goûter !

Infos et réservations : service Action culturelle
02 40 24 73 30

Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive

Théâtre / À voir en famille

Athantor
Samedi 4 février - 18 h

Infos : service Action culturelle - 02 40 24 73 30

Réparer les vivants d'après le texte de Maylis de Kerangal

Théâtre

Athantor
Jeudi 9 mars - 20h30

Infos : service Action culturelle - 02 40 24 73 30

Les Voies du monde No Tongues

Musique

Athantor
Samedi 18 mars - 18h

Infos : service Action culturelle - 02 40 24 73 30

Les cailloux font ce qu'ils veulent

Théâtre - goûter spectacle

Athantor - Voir ci-contre
Mercredi 29 mars - 16h

Infos : service Action culturelle - 02 40 24 73 30

In Gino Veritas

Cirque

Coulée verte
Samedi 15 avril - 20h
Dimanche 16 avril - 17h
Lundi 17 avril - 15h

Infos : service Action culturelle - 02 40 24 73 30

Expositions

Peintres et Sculpteurs Témoins de leur Région

Exposition

Invité d'honneur :
Thierry Citron, pastelliste

Athantor
Du vendredi 27 janvier
au samedi 18 février

Infos : service Action culturelle - 02 40 24 73 30



Cyrano

Exposition des dessins originaux de Rebecca Dautremere

Médiathèque Samuel Beckett
Du jeudi 2 février
au samedi 25 février

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Lectures/ Conférences

P'tit déj pour bébés lecteurs

Lectures pour les 0-4 ans

Médiathèque Samuel Beckett
Samedi 4 février,
mercredi 1^{er} mars et
samedi 1^{er} avril - 10h30

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91



Coding goûter du Cybercentre

Pour les 8-12 ans

Mercredis 25 janvier
et 22 mars - 14h30

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Tu fais quoi ?

Moment de partage autour des lectures, des activités... Pour les 8-12 ans

Médiathèque Samuel Beckett
Mercredi 15 mars
de 14h à 15h30

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Cycle d'ateliers d'écriture animé par Clotilde Bernos

Pour ados et adultes

Médiathèque Samuel Beckett
Jeudis 23 février, 16 mars,
27 avril et 1^{er} juin
de 18h30 à 21h

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Atelier d'écriture animé par Fabienne Thomas

Atelier d'écriture pour ados et adultes

Médiathèque Samuel Beckett
Samedi 25 mars - de 10h
à 12h30 et de 14h à 16h30

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Marie-plume par Caroline Avenel et Jean-Yves David

Contes pour les 18 mois
4 ans

Médiathèque Samuel Beckett
Samedi 11 mars - 10h30

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Rencontre avec François Bégaudeau

Ecrivain, critique littéraire,
scénariste

Médiathèque Samuel Beckett
Jeudi 23 mars - 19h

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Plongez dans les livres

Rencontre-échanges
pour adultes

Médiathèque Samuel Beckett
Mardi 28 mars - 19h

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Soirée-jeux

Découverte de jeux en famille
à partir de 8 ans

Médiathèque Samuel Beckett
Vendredi 3 février - 20h
Vendredi 7 avril - 19h ou 21h

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Causons numérique

Discussion thématique
autour du numérique

Médiathèque Samuel Beckett

Mardi 17 janvier - 18h :

La bande dessinée

Mardi 14 février - 18h :

La presse en ligne

Mardi 14 mars - 18h :

La création littéraire,

Dis-moi dix mots

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

De la page à l'écran : Lectures d'albums numériques

Animation multimédia
pour les 7-12 ans

Médiathèque Samuel Beckett

Samedi 18 février - 10h30

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

C'est la fête sur le marché

Samedi 8 avril - 9h à 12h

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

De la page à l'écran Lectures d'albums numériques

Samedi 22 avril

10h30 à 12h

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Duo pour les petiots par Christine Beffeyte

Conte

Samedi 29 avril - 10h30

Infos : Médiathèque
02 40 24 75 91

Patrimoine

Les visites thématiques

Dimanche 22 janvier :

lumière et couleurs

Dimanche 19 février :

métiers et savoir-faire

Dimanche 19 mars :

le village paludier de Clis
15h-16h30

Réservation conseillée
Office de tourisme
0820 150 044

Les visites-familles : le trésor de Guérande

A partir de 6 ans
Vacances scolaires
du 9 février au 2 mars :
le mercredi et jeudi
10h30-11h45

Réservations obligatoires :
Office de tourisme
0820 150 044

Les visites-familles : la chasse au dragon

De 3 à 6 ans
Vacances scolaires
du 9 février au 2 mars :
le mardi - 10h30-11h15

Réservations obligatoires :
Office de tourisme
0820 150 044

Explorateurs

Danse et musique
du Moyen Âge

De 7 à 12 ans
Les 14, 15 et 16 février
10h-12h30 et 14h-17h

Inscriptions : Ecole
des Arts et du Patrimoine
02 40 15 10 01

P'tits explorateurs

Les animaux du Moyen Âge

De 4 à 6 ans
Vendredi 17 février
10h-11h30

Inscriptions : Ecole
des Arts et du Patrimoine
02 40 15 10 01

Sport

Fifa pro tour

1^{ère} manche - jeu vidéo

Pour les moins de 25 ans
Mercredi 15 février
à partir de 13h30
PEP44 - Maison de la Famille
22, faubourg Saint-Michel
Inscriptions à partir
du 1^{er} février

Infos : Le Spot'Ados
02 40 61 06 25
spot.ados@lespep.org



Après-midi Fun

Animations ludico-sportives
pour les + de 14 ans

De 14h à 17h
Vendredis 17 et 24 février
Salle Jean Ménagier

Infos : Pôle Jeunesse
02 40 15 10 50
boris.bruand@ville-guerande.fr

Divers

Ciné m'accueille

Projection du film Dalida

Vendredi 3 février - 14h
Ciné Presqu'île de Guérande
Infos : CCAS - 02 40 24 99 57



Fête du timbre

Samedi 11
et dimanche 12 mars
Centre culturel Athanor

**Stéphanie Phan Thanh,
Maire de Guérande,
et le Conseil municipal
vous souhaitent une**

**Belle &
HEUREUSE
ANNÉE
2017**



Ville de
Guérande

www.ville-guerande.fr